



## **APPEL A MOBILISATION**

**Plantes pesticides brevetées, mutées et/ou OGM,  
Certificat d'obtention végétale (COV), Loi contrefaçon :  
STOP à l'étouffement des paysans !**

*Tous les réseaux et militants  
sont invités à marcher avec la Confédération paysanne  
contre les OGM et pour la liberté des paysans*

La Confédération paysanne se bat depuis 15 ans pour que les OGM n'arrivent pas dans nos champs. Les nouvelles plantes mutées sont des OGM et doivent être encadrées comme tels par la loi.

Industrialisation de l'agriculture, monocultures, sur-utilisation de pesticides, brevetabilité du vivant sont les conséquences de la diffusion de TOUS ces OGM. Aujourd'hui, nous souhaitons alerter sur les risques qui pèsent sur l'environnement, la santé des travailleurs de la terre et des consommateurs ainsi que sur l'autonomie des paysans.

C'est aussi un cri d'alarme : depuis la semaine dernière, l'arsenal répressif s'est renforcé avec deux votes au Sénat qui font peser la menace de saisie et de destruction des récoltes sur les paysans qui voudraient reproduire leurs semences ou qui seraient victimes de la contamination de leurs récoltes.

Les plantes mutées et leurs marqueurs génétiques entrent pleinement dans cette volonté de criminaliser les paysans. Un pas de plus est franchi vers ce modèle agricole qui enferme les paysans et détruit l'environnement.

**Manifestation nationale  
à Angers le 28/11/2013  
RDV au 25 rue Georges Morel, 49071 Beaucouzé,  
devant le siège du GEVES à 11h**

# **ARRETONS ces plantes pesticides brevetées !**

**Nous allons marcher au sein du plus grand pôle européen de biotechnologies végétales et semer des graines paysannes**

**Nous demanderons aux directeurs du GEVES et de l'OCVV d'arrêter de collaborer à la dissémination de gènes pesticides brevetés**

**Un déjeuner convivial est prévu par les paysans du Maine-et-Loire (participation libre)**

**Paysans, citoyens, clowns, musiciens, ramenez vos meilleurs slogans, déguisements, banderoles, instruments !**

## **Ce que nous revendiquons :**

- Un moratoire pour les VrTH dont la commercialisation a été trop hâtivement autorisée ;
- L'application pour les plantes artificiellement mutées de la législation concernant les plantes obtenues par transgénèse ;
- L'évaluation conjointe de la variété tolérante et de l'herbicide associé, ainsi que de leur interaction avec les autres herbicides et les autres variétés tolérantes ;
- Dans une perspective d'agriculture paysanne, la promotion d'alternatives agronomiques et mécaniques plutôt que des variétés artificiellement rendues tolérantes à des herbicides ;
- En matière de recherche publique, des moyens humains et financiers pour la sélection **paysanne et participative**. Nous avons en effet besoin **que la recherche variétale sorte des laboratoires pour s'installer dans les champs afin d'obtenir une grande diversité de variétés reproductibles, diversifiées, peu consommatrices d'intrants, localement adaptées et adaptables à chaque terroirs et à l'amplification des aléas climatiques**. Elles répondraient ainsi mieux aux besoins des paysans et aux besoins de la société ;
- Le vote par l'Assemblée nationale de l'amendement qui exclu les semences de ferme du champ d'application de la Loi contrefaçon, et l'inscription dans la Loi d'avenir agricole du droit des paysans a ressemer et échanger librement leurs semences.